Envoyé en préfecture le 07/07/2020

Reçu en préfecture le 07/07/2020

Affiché le

ID: 038-213805120-20200703-2020_32-DE

DEPARTEMENT DE L'ISERE ARRONDISSEMENT DE VIENNE Canton de L'Isle d'Abeau

COMMUNE DE TRAMOLÉ

En exercice : 15 Présents : 14 Pouvoir : 00 Votants : 14

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2020-32

L'an deux mil vingt Le 03 juillet à vingt heures trente, Le Conseil Municipal de TRAMOLÉ s'est réuni en session ordinaire, à la mairie Sous la présidence de Jean-Michel DREVET, Maire Date de la convocation 29 juin 2020

OBJET: DESIGNATION D'UN REFERENT « AMBROISIE »

<u>PRESENTS</u>: Jean-Michel DREVET, Marcel BERTHIER, Maurice BONNET-PIRON, Sébastien GUILLAUD, PASCALE CHOTEL, Dominique FLACHER, Laure-Paola GUIVIER, Florence MANDON, David ORJOLLET, Jean-Michel PIDOLOT, Philippe PELLET, Albane PINEDE, Annie, PIGNEDE, Sylvie SABATIER,

ABSENT: Benoist CHAMARAUD

Secrétaire de séance : BERTHIER Marcel

M. le Maire explique au conseil municipal que la communauté de communes a engagé une action de lutte contre l'ambroisie dans les terres agricoles avec le concours de la chambre d'agriculture.

Cette action s'appuye sur le réseau des référents « Ambroisie » dont le préfet a demandé la désignation depuis février 2012.

Monsieur le Maire propose la nomination d'un référant ambroisie pour la commune de Tramolé.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

DESIGNE, Monsieur Maurice BONNET-PIRON comme référent « Ambroisie » pour la commune de Tramolé.

Jean-Michel DREVET Maire de Tramolé

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures Pour copie conforme Transmis à la Sous Préfecture de VIENNE Visé par le contrôle de la légalité, Certifié exécutoire et affiché Fait à TRAMOLÉ le :